

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2007
Publication : 14/12/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CP 3e/134-07

Séance du 7 DEC. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Routes Départementales

Programmes n° A011 - A032 - A034 - A071 et A072

Affectation et désaffectation des autorisations de programme

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise l'affectation des montants par millésimes aux programmes n° A011 - A032 - A034 - A071 et A072 tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Nouvelle affectation	Total affecté
A011	2005	6 367 311 €	21 000 €	6 388 311 €
A011	2007	4 894 000 €	1 350 000 €	6 244 000 €
A032	2007	4 029 073 €	170 686 €	4 199 759 €
A034	2005	2 079 000 €	70 000 €	2 149 000 €
A071	2007	1 900 000 €	65 000 €	1 965 000 €
A072	2004	1 426 099 €	0 €	1 426 099 €

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH